Le Journal De Drap

Avril 2017 - JDD N°26

Nouvelle école, première pierre posée !

Talentueux membres de Drap Judo ...

Sous la houlette de Thierry FONTENY, le directeur technique du club, à force d'abnégation et grâce à leur talent, les membres de Drap Judo progressent dans leur discipline.
Mention particulière à Marion ABELLAN et Théo GRANDPERIN qui en sont la preuve. Ces deux judokas ont été récemment promus ceinture noire 1er Dan.
Ils portent aussi haut les couleurs de Drap hors de ses frontières, tout au long de la saison, à l'image de Sylvain ABELLAN et Thierry FONTENY. Ils ont terminé 2ème de l'Open international de LILLE (59) au mois de décembre, puis de celui de VENDARGUES (34) fin janvier. Félicitations !

Drap martial system brille à Nice !

Les 10 et 11 mars, Drap Martial System a présenté 14 élèves à la Coupe de France de Shindokai à NICE. Neuf d'entre eux se sont illustrés. Chez les ados-adultes, Ahmed OUANNANE s'est hissé sur la deuxième marche du podium, Pierre ARIONE sur la troisième. Chez les enfants, Roxane ARIONE, Malaury COLOMBINI, Tessa SIMON-DUBEC, Timothé XICLUNA, Kenzo et Hedi AUMAR et Raphaël SAVINI ont tous terminé 3ème dans leur catégorie respective. Bravo pour ces belles performances !

L'édito du Maire

Chères Drapoises, chers Drapois,
Le 27 février, nous avons vécu à DRAP un moment important, la pose de la première pierre du nouveau groupe scolaire. Ce nouveau bâtiment, équipé des dernières technologies, montre ma volonté et celle de mon équipe d'apporter des solutions concrètes au renouveau démographique de notre commune. Il représente l'avenir de DRAP. Il symbolise la République Française et les valeurs de respect, de liberté et de fraternité qu'elle véhicule. Il est la preuve de notre attachement à ces valeurs. C'est pourquoi nous avons décidé, à l'unanimité du Conseil municipal et avec l'accord de la famille, de lui donner le nom de Romain KNECHT. Nous avons été profondément touchés par l'attentat du 14 juillet, il a décimé des familles drapoises et nous tenions à rendre hommage à cet enfant parti trop tôt. Nous avons aussi décidé de mettre à l'honneur d'autres figures de DRAP aujourd'hui disparues : Victoria MICHELLINI née ROSTAGNI, le Général Louis DELFINO, l'animateur de l'OMJCL Mourad TOUNSI. La médiathèque du village, la Place LÉNINE, et la Place de la GRANGE portent désormais leurs noms. Ces Drapois ont été exemplaires, nous devons nous souvenir de leurs actions, de leurs sourires. Nous devons suivre leur exemple. Être unis et solidaires. Je l'ai compris il y a longtemps, quand j'ai intégré la grande famille des bénévoles. Je sais qu'aujourd'hui il est difficile de trouver des partenaires. C'est pourquoi la Ville de DRAP a soutenu les actions en faveur des associations «La Petite grenouille verte», «Les Amis de Lacassagne» et «SOS Cancer du sein». Face aux épreuves, restons unis et solidaires. C'est le message que je souhaite vous transmettre au travers de ce nouveau numéro du JDD. Sachez le recevoir et le faire vivre. Bonne lecture !

Robert NARDELLI

Sommaire

Le Carnaval s'est poursuivi dans la commune !
«Du côté de chez nous»
p. 6 et 7

La nouvelle école baptisée Romain Knecht
«Du côté de chez nous»
p. 8 et 9

De la générosité à l'Espace Jean-Ferrat
«Place à la culture»
p. 10

Les associations font preuve de dynamisme
«Le coin des associations»
p. 12-13

Les Drapois commémorent...

Dans le cadre de la Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, une cérémonie a eu lieu le 19 mars au Monument aux Morts. Robert NARDELLI, Maire de DRAP et son Conseil municipal y ont assisté aux côtés de Thomas MARTINEZ, gendarme à LA TRINITÉ, des porte-drapeaux de la section drapoise de «Nouvelles générations départementales» et de la population. Alexandra RUSSO, Adjointe au Maire, a lu le message de Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens combattants. Carla et Loelia ont déposé la gerbe avec le Maire de DRAP.

À toute vitesse...

Inauguration de l'Agence Postale Communale

Réunion publique
au sujet du projet LEADER

Réunion du Conseil citoyen le 10 mars

Inauguration des nouveaux locaux de l'Espace de Vie Sociale de l'OMJCL

Réunion de travail au sujet de la rhéabilitation du parc locatif à La Condamine le 20 mars en présence du Sous-préfet Franck VINESSE

Réunion de travail au sujet de la mobilité le 23 février en présence du Sous-préfet Franck VINESSE

BIOforme

3ème édition

LE SALON DE LA FORME ET DU BIEN-ETRE

Espace "éveil des sens" -18

ENTREE GRATUITE

ESPACE JEAN FERRAT - DRAP

Samedi 29 avril et dimanche 30 avril 2017

Non-stop de 9h30 à 18h00

Pays des Paillons

Renseignements : 04.93.01.45.25

www.ville-drap.fr

«derrière mon loup je fais ce qui me plaît»...

Si le Carnaval municipal n'a pas eu lieu pour cause d'intempéries, jeunes et moins jeunes ont eu d'autres occasions de faire la fête dans la commune et... ailleurs !

Les résidents ont fabriqué des masques et des mannequins. Fabuleux !

Mélange des générations aux Carnavals de la crèche et de l'EHPAD Les Paillons

Les aînés à Venise avec le CCAS !

Thé dansant carnavalesque

Les masques ont été réalisés par Madame Martin-Magnani. Somptueux !

La Condamine a dansé la samba lors de la fête organisée par la Ville et l'OMJCL !

Bataille de confettis à la maternelle des Gras !

Concours de masques, le gagnant est...

Sonia Fonteyraud, responsable de la Pharmacie de Drap a exposé les 20 créations des enfants pendant 3 semaines. Sur les 207 votes, le masque des CP a remporté le plus de suffrages, félicitations !

Du côté de chez nous

Pose de la 1ère pierre de l'école Romain Knecht, séquence émotion...

Gérard Thorel, l'architecte a présenté les plans aux élus et au public, tandis que Robert Nardelli a salué le courage de Mme Petitjean, la maman de Romain, Présidente de «Promenade des Anges».

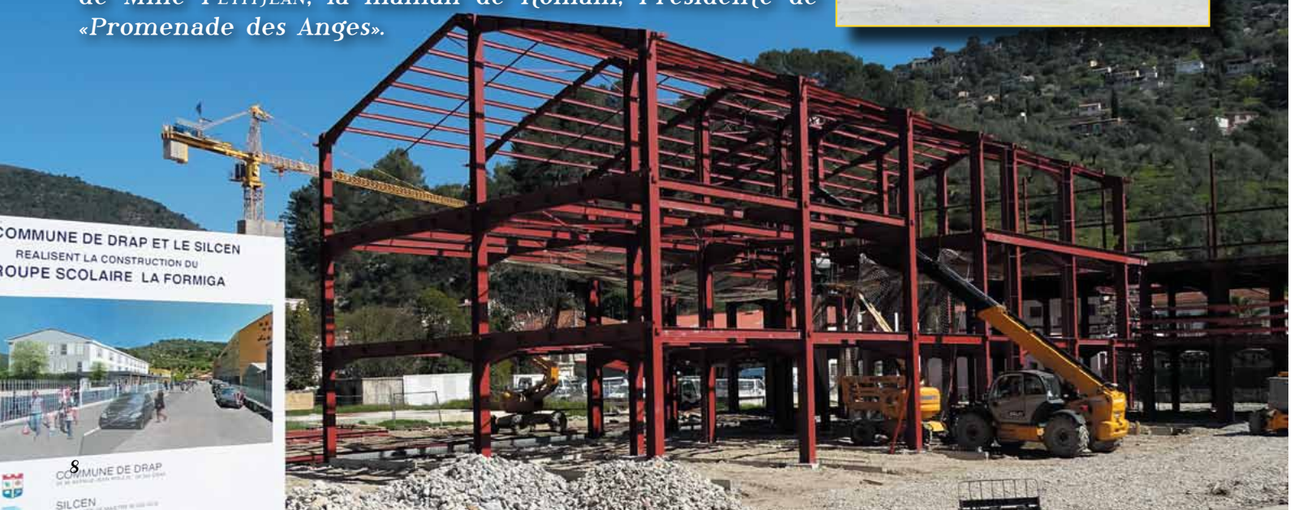

La nouvelle école de Drap située Traverse des écoles regroupera la maternelle et l'élémentaire en un même lieu pour faciliter l'organisation des parents. Fonctionnelle, elle bénéficiera d'une salle de cuisine et de restauration, d'un plateau sportif, des espaces potagers, dont un pourra être partagé avec les enfants de la crèche. Les entrées seront situées dans la Traverse des écoles, afin de déposer les enfants sans difficulté et en toute sécurité. De nouveaux stationnements seront aménagés Boulevard Stalingrad, et des arrêts-minute devant les cours de récréation. À la rentrée 2017, elle accueillera près de 300 élèves. Le 27 février, la première pierre a été posée.

«Je suis heureux et fier de poser avec vous la 1ère pierre de ce bâtiment, car je pense à nos enfants. Nous n'avions pas programmé cette construction : nous ne savions pas qu'il y avait des permis de construire en cours quand nous sommes arrivés en Mairie. Je tiens à remercier tous mes élus car c'est ensemble que nous faisons face à cet imprévu et que nous avons décidé de lancer ce projet d'envergure qui marquera notre commune dans le temps. Nous sommes dans l'action, pour répondre à vos besoins !

Oui, Drap revit à nouveau !

Oui, l'Avenir est en construction !

Cet équipement public est construit sur le terrain qu'ont légué les sœurs Deleuse-Cauvin.

Cette école fait partie d'un projet d'ensemble abouti et élaboré en parfaite conciliation avec les services de l'Inspection de l'Éducation Nationale, merci à Fabienne Haziza pour sa collaboration, aux directrices et aux parents d'élèves avec qui nous avons pu échanger lors des réunions en Mairie.

Merci à Christian Estrosi, Président de la Région, aujourd'hui représenté par Laurence Boetti-Forestier, Conseillère Régionale, Eric Ciotti, Président du Département, représenté par Xavier Beck, Conseiller départemental, Maurice Lavagna, Président du SILCEN. Sans ces institutions, rien n'aurait pu être construit. Merci à la Sénatrice Dominique Estrosi-Sassone. Fidèle à Drap, elle nous soutient sur l'ensemble de nos projets structurants. Enfin, je vous remercie tous, vous les Drapois, pour votre soutien et surtout pour l'intérêt que vous portez à notre commune.

Cette école, qui représente les valeurs de la République, nous avons décidé de la baptiser école Romain Knecht, avec l'accord de sa famille. Romain, ancien élève de Drap, a perdu la vie dans l'attentat du 14 juillet. Il symbolisait l'innocence, l'avenir. Il est parti trop tôt. C'est parte que des familles drapoises ont été touchées par ce drame, c'est parce que l'école représente l'avenir et incarne les valeurs de la République - liberté, égalité, fraternité, que nous avons décidé cette dénomination. Émilie Petitjean, vous qui êtes sa maman et la Présidente de l'association «Promenade des Anges», merci de nous avoir permis de lui rendre hommage et bravo pour votre courage» a déclaré Robert Nardelli.

La Municipalité soutient les grandes causes !

Bénévole de longue date au sein de plusieurs associations, Robert NARDELLI, le Maire de DRAP est sensible au travail des membres de ces organisations. Avec son Conseil municipal, il a décidé de les soutenir en mettant à disposition l'Espace JEAN-FERRAT gracieusement. Ainsi, la salle polyvalente a accueilli de nombreuses manifestations caritatives. En février, c'est l'association «Clem06» qui a organisé le concert de Drum Anis et de Zone 51 au profit d'une autre association, «Les Amis de Lacassagne». 2135 € ont été récoltés. En mars, ce fut au tour de «SOS Cancer du sein» de profiter de la générosité de la Ville de DRAP et de nombreux partenaires. À l'initiative du «Comité de Développement Durable d'Auchan La Trinité», le «Lions Club Nice Étoile» et la Compagnie Coup de Théâtre ont organisé une soirée théâtre et soupe au pistou. 4 000 € ont été reversés! Merci à tous !

Et si on allait... à la médiathèque ?

Pour s'inscrire dans les médiathèques et emprunter livres, CD et DVD gratuitement, présentez-vous dans l'une d'elles avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Régulièrement les médiathèques accueillent les enfants inscrits au TAP. À La Condamine, les élèves de Mme DOREAU ont réalisé un livre sur le thème du papillon suite à une lecture...

Médiathèque village
04 93 54 46 38
Ouverte le mardi (8h30-12h / 13h30-18h), le mercredi (8h30-12h)et le vendredi (8h30-12h / 13h30-17h30)

Médiathèque La Condamine
04 93 80 87 76
Ouverte le lundi (8h30-12h / 13h30-17h30), le mercredi (13h30-17h30) et le jeudi (8h30-12h)

«Jeudis cinéma de DRAP», les prochaines affiches sont...

Associations, quel dynamisme !

DRAP dispose d'un tissu associatif riche et solidaire. Entre les idées pour animer le village, les participations aux manifestations municipales et les sorties, leurs membres ne manquent pas de dynamisme ! La preuve en images.

Championnat de France de Bras de fer Sportif

11 /03, Espace Jean-Ferrat

11 /03, Gymnase, Championnat départemental de la FF Gym

01/04, Espace Jean-Ferrat

Boum Kids

01/04, Marseille

Le Savoir-faire-partagé en quête de nouveautés au salon des loisirs créatifs

31/03,
Espace Jean-Ferrat
Karaoké du Comité des fêtes

04/03, Espace Jean-Ferrat, Soirée Country

L'OMJCL, un nid à idées !

Spectacle «La fôte d'orthographe»

Expo «Dis moi dix mots»

L'APE Les Petits curieux Drapois remercie ses partenaires...

À l'occasion du Carnaval, l'association a l'habitude d'organiser des tombolas dans les deux écoles du centre-village. «*Elle a bien fonctionné cette année et nous tenions à remercier tous nos partenaires*» précise Vanessa Beaujaud, la Présidente de l'association.

Mémo...

Mairie de Drap

34-36 , Av. Jean-Moulin
06340 Drap
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

Ouvert lundi, mercredi, jeudi et vendredi de lundi
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00,
le mardi de
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 18 h 30,
tous les samedis
de 9 h à 12 h.

Mairie annexe de Drap

28, Av. Virgile Barel,
La Condamine - 06340
Drap
04.93.91.69.90
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00.
Et un samedi sur deux, de 9 h à 12 h.

Permanences d'élus

Un samedi sur deux, en alternance au village et à La Condamine et sur rendez-vous au **04 97 00 06 30** ou **mairie@ville-drap.fr**

Numéros d'Urgences

Astreinte Mairie
06 75 66 92 49
Eau, assainissement
06 15 50 43 60
Voirie Mairie
06 11 61 57 86
Astreinte élus
06 13 20 57 **14**
Gendarmerie
04 93 54 95 44
Pharmacie 24h/24
(Contes) 04 93 79 00 04
Pompiers : *18*
SAMU : *15*
Appel d'urgence *: 112*

L'essentiel du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni deux fois au mois de mars.

Le **8 mars** afin de sécuriser les bâtiments publics et dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, les élus ont autorisé Monsieur le Maire à procéder à la demande d'une subvention auprès du Département pour l'achat de matériel : 25 blocs de béton GBA, 6 dispositifs H-Call (système d'alerte à disposition du personnel des écoles directement relié à la Gendarmerie de La Trinité), 50 barrières de sécurité.
Il l'ont également autorisé à signer une convention d'objectifs avec le Comité des Œuvres Sociales de la commune et de lui verser une subvention.
Les élus ont aussi accordé une subvention à l'association «Nouvelles Générations Départementales», à «l'Association Secours Sauvetage Aide Population 06» et à l'«Association de Défense des Droits des Enfants de Harkis et amis».
Cette réunion a entériné le changement de dénomination de la salle Maurice Thorez, de la Place Lénine, de la Place de la Grange. Elle sont respectivement baptisées : Espace Victoria, Place Général Louis Delfino, Place Mourad Tounsi. La nouvelle école est dénommée Romain Knecht.
Des réductions ou annulations de factures d'eau ont été décidées, à hauteur de 7 307, 04 €.
La mise en place de la carte d'achat au sein de la collectivité comme modalité d'exécution des marchés publics a été validée.
Les élus ont décidé de s'opposer au transfert de la Compétence Plan Local d'Urbanisme à la CCPP au 27 mars 2017 et de demander au Conseil communautaire de prendre acte de cette décision d'opposition.

Le **28 mars**, les élus ont désigné à l'unanimité leur collègue Catherine Dini en qualité de référent Opendata auprès des services de la Région PACA. Elle sera chargée de veiller à rendre disponibles en libre accès et réutilisables par tous, les informations publiques disponibles au format électronique qui se rapportent au territoire de la commune.
Dans le domaine des finances, ils ont décidé de réaffecter l'intégralité du résultat de la section de fonctionnement à l'article 002 pour un montant de 183 427,23 €. Le taux des trois taxes locales directes ont été maintenus sans augmentation. Le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2016 a été approuvé à l'unanimité. Le compte administratif, quant à lui, a été approuvé avec 20 voix pour, 2 élus ne prenant pas part au vote. Le budget primitif de la commune pour l'exercice 2017 a été validé par 22 voix pour et 5 voix contre. 5 060 740 € sont prévus pour la section investissement, 4 860 713,31 € pour la section fonctionnement.
Lors de cette réunion 33 500 € de subvention ont été accordés à l'unanimité (3 élus n'ont pas pris part au vote) aux associations sportives du village et 6 700 € aux associations culturelles. Une subvention a également été accordée à l'association « Les Amis du Rail ».
Dans le domaine de la politique de la ville, l'ensemble des élus a validé la convention d'objectifs fixés entre la Mairie et l'OMJCL et a autorisé Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette convention bi-partite. Les élus ont aussi accepté le financement des «actions écoles» de l'OCCE. Elles ont pour objectifs la maitrise de la langue à travers la production d'un livret culturel, le développement de la citoyenneté à travers le respect des autres, les règles de la vie collective et de son propre environnement en faisant découvrir la forêt aux élèves et la création d'événements fédérateurs, à hauteur de 2000 €.
Dans le domaine de l'urbanisme, la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme a été approuvée.
Concernant la Régie de l'eau et de l'assainissement, le budget primitif pour l'exercice 2017 a été validé à l'unanimité. 1 340 603,81 € sont dédiés à la section investissement et 1 435 032, 79 € à la section fonctionnement. Il en fut de même pour le compte de gestion pour l'exercice 2016. En revanche, le compte administratif pour l'exercice 2016 a recueilli 20 voix pour et 5 abstentions, 2 élus ne prenant pas part au vote. Les durées d'amortissement pour les différents investissements de la Régie de l'eau ont été redéfinies à l'unanimité, selon les modalités suivantes : 5 ans pour les frais d'études, 15 ans pour les subventions d'investissements, 10 ans pour les autres immobilisations incorporelles, 40 ans pour les agencements et les aménagements de terrains, 40 ans pour le matériel spécifique d'exploitation, 10 ans pour les autres immobilisations corporelles.
Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.ville-drap.fr

Par délibération N°034/2017 du 28 Mars 2017, le conseil municipal a approuvé le projet de révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme ayant pour objectif la suppression d'alignement d'arbres sur la parcelle communale B2322 afin de permettre la construction de logements libres et sociaux au lieu-dit La Formiga.
Le dossier de cette révision allégée n°1 du PLU est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels et est consultable sur le site internet de la ville : **www.ville-drap.fr**

Un avocat gratuitement à disposition des Drapois

La Municipalité de Drap met gratuitement à disposition des administrés un avocat. Maître Clément Diaz est présent sur rendez-vous le 1er samedi de chaque mois, entre 10 et 12 heures. La prochaine permanence se tiendra le **6 mai, le 3 juin, le 1er juillet.** Pour prendre rendez-vous, adressez-vous à l'accueil de la mairie principale (**04 97 00 06 30**) ou de la mairie annexe (**04 93 91 69 90**).

Avis aux administrés

Chaque samedi de 9 h à 12 h un élu est de permanence en alternance en Mairie principale et à la Mairie annexe, afin de répondre à vos questions. Pour prendre rendez-vous avec l'un deux, n'hésitez pas à contacter le cabinet du maire au 04 97 00 06 36. Par ailleurs, l'élu de permanence est doté d'un téléphone d'astreinte. En cas d'urgence, vous pouvez le joindre au **06 13 20 57 14.**

Obligation légale de débroussaillement

L'arrêté préfectoral n°2014-452 du 10 juin 2014 réglemente le débroussaillement. Selon l'article 7, conformément à l'article L.134-6 du code forestier, le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires de 50 ou 100 m de toute installation. Aux abords des voies privées y donnant accès sur une profondeur de 10 m pour les massifs de **classe 1**, 4 m pour les massifs de **classe 2**, de 2 m pour les massifs de **classe 3**. Pour être sûrs d'être dans les règles, consultez-le sur **www.alpes-maritimes.gouv.fr.**

État-civil

Naissances
Akil Hachemi-Rachedi le 26 février, Camélia Benfrid le 27 février, Amira Jaber le 5 mars, Alicia Botella le 9 mars, Haroune Galai le 10 mars, Liv Aureille le 17 mars, Valentin Caraveo le 20 mars.
Sincères félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux-nés !

Décès
Belgacem Bouhlel le 9 février, Concetta Tropiano le 22 février, Pauline Rostagni le 8 mars, Jules Sparacia le 9 mars, Janvier Lo Presti le 20 mars, Alfred Seassau le 13 mars, Raymond Ayraut le 2 avril.
Sincères condoléances aux familles.

Service de l'Eau

Le service de l'Eau assure des permanences de 8 h 30 à 12 h tous les lundis à la Mairie annexe et tous les mardis à la Mairie principale (salle du conseil municipal).

Directeur de la publication : Robert Nardelli
Photos, rédaction, Infographie : Service Communication
Imprimé à 3000 exemplaires
Imprimerie Henri (Imprim'Vert)
La Trinité
web : www.ville-drap.fr
Facebook : Drap Mairie
courriel : communication@ville-drap.fr
Tél : 04 93 01 45 67

À VENIR À DRAP...

10 - 14 AVRIL
10 H - 12 H / 15 H - 17 H
Espace JEAN-FERRAT
Exposition « Peintures, dessins, mangas »
Entrée libre- 04 93 01 45 55

13 AVRIL / 18 H 00
Espace JEAN-FERRAT
Jeudis cinéma de Drap - La belle et la bête»
5 €, 3 €- 12 ans - billetterie sur place dès 17 h 30

13 AVRIL / 20 H 30
Espace JEAN-FERRAT
Jeudis cinéma de Drap - «À bras ouverts»
5 €, 3 €- 12 ans - billetterie sur place dès 20 h 00

14 AVRIL / 18 H 30
Espace Jean-Ferrat
Finissage de l' exposition « Peintures, dessins, mangas »
Entrée libre- 04 93 01 45 55

22 AVRIL / 13 H 00
Espace Jean-Ferrat
Concours de belote pour les seniors
Inscription gratuite- 04 97 00 06 31

27 AVRIL / 20 H 30
Espace Jean-Ferrat
Jeudis cinéma de Drap : «Un profil pour deux»
5 €, 3 €- 12 ans - billetterie sur place dès 20 h 00

28 AVRIL / 20 H 30
Espace Jean-Ferrat
Spectacle de danse Compagnie Bakhus
15 €, 10 €- 12 ans - billetterie en ligne sur www.ville-drap.fr, à l'Espace Jean-Ferrat du lundi au vendredi 9 h 15 à 12 h et au service Culture

29-30 AVRIL / 9 H 30 - 18 H 00
Espace Jean-Ferrat
Salon de la forme et du bien-être
Entrée libre - 04 93 01 45 25

Plus d'infos :
www.ville-drap.fr
Facebook Drap Mairie

30 AVRIL / 11 H 00
Monument aux morts
Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation

5 MAI / 19 H 30
Église
Concert de la Chorale de l'Escarène
04 93 01 45 55

7 MAI / 14 H 30
Espace Jean-Ferrat
Thé dansant du CCAS
6 € (pâtisserie et boisson comprises)
04 93 00 06 31

8 MAI / 11 H 00
Monument aux morts
Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

11 MAI
Espace Jean-Ferrat
Jeudis cinéma de Drap
5 €, 3 €- 12 ans - billetterie sur place 30 min avant le début de la séance

13 MAI / 20 H 30
Espace Jean-Ferrat
Soirée théâtre : «La fête des voisins»
04 93 01 45 55

14 MAI / 10 H - 18 H
Esplanade Jean-Ferrat
Journée de l'environnement
Entrée libre- 04 93 01 45 55

15 MAI
Espace Jean-Ferrat
Inscriptions à la brocante municipale pour les résidents drapois
04 97 00 06 30

16 MAI
Espace Jean-Ferrat
Inscriptions à la brocante municipale pour les autres résidents
04 97 00 06 30

21 MAI / DÈS 10 H
Esplanade Jea-Ferrat
Drap n'roll Party 9
Entrée libre- 06 88 96 57 61

25 MAI
Espace Jean-Ferrat
Jeudis cinéma de Drap -
5 €, 3 €- 12 ans - billetterie sur place 30 min avant le début de la séance

28 MAI
Esplanade Jean-Ferrat
Brocante municipale 04 97 00 06 30
Bourse multi collections 04 93 01 45 55

31 MAI
Espace Jean-Ferrat
Spectacle ADMR

8 JUIN / 20 H 30
Espace Jean-Ferrat
Jeudis cinéma de Drap
5 €, 3 €- 12 ans - billetterie sur place 30 min avant le début de la séance

10 JUIN
Espace Jean-Ferrat
Exposition élémentaire village

23 JUIN
Esplanade Jean-Ferrat
Soirée «Fiesta à Drap»
Danses flamenco
Concert El Chato
04 93 01 45 55

24 JUIN
Place de la Libération
Fête patronale
Feu de la Saint-Jean
Repas du Comité des fêtes

24 JUIN
Place de la Libération
Fête patronale
Apéritif d'honneur